Cran Gevrier, le 25 février 2015


# Roule & Co

21, avenue des Harmonies

74960 Cran-Gevrier

[www.roule-co.org](http://www.roule-co.org) - info@roule-co.org

**Association pour la promotion du vélo et de**

**la mobilité douce sur l’agglomération d’Annecy**

Monsieur Jean-Luc Rigaut

Mairie d’Annecy

Place de l’hôtel de ville

74000 Annecy

Objet : cyclabilité sur le secteur pont de la Halle - Bonlieu

Monsieur le Maire,

Les beaux jours vont bientôt faire ressortir les vélos et remettre en avant les problèmes de circulation que nous remontent régulièrement nos adhérents.

Un des majeurs concerne l’axe Pont le la Halle - Bonlieu. Il revient régulièrement en discussion avec vos équipes techniques lors de nos points trimestriels et une proposition faite conjointement sur la traversée devant Bonlieu a malheureusement été refusée dernièrement.

Le passage en zone 30 et l’ajout de pictogrammes au sol n’ont –malheureusement - changé que très peu de choses et la « pression » automobile rebute de nombreux cyclistes qui préfèrent rouler sur le trottoir.

Nous souhaiterions donc qu’une solution pérenne soit appliquée, à savoir la transformation d’1 des 4 voies de circulation en piste cyclable bidirectionnelle. Dans le sens Marquisats vers Bonlieu, on ne constate généralement pas d’embouteillage et cela ne devrait pas perturber le trafic automobile, déjà fluidifié par des feux tricolores synchronisés. De plus la prochaine piétonisation du secteur JJ Rousseau devrait fortement réduire le nombre de voitures tournant à gauche rue du lac et pouvant éventuellement gêner le trafic au droit de cette rue.

Cette solution permettrait de rendre le trottoir aux piétons, de raccorder efficacement la piste cyclable du Paquier à celle venant de Sevrier (bouclage du tour du lac) et de montrer à tous que le cycliste a sa place sur la chaussée sans pour autant perturber le flux voitures.

Nous vous rappelons qu’actuellement la piste cyclable venant de Sevrier se transforme en « espace partagé » au niveau du parking Tournette et qu’aucun panneau ne met fin à cet espace partagé. Les 800 000 cyclistes qui arrivent chaque année sur le pont de la halle se retrouvent livrés à eux-mêmes : le trottoir est-il la continuité de l’espace partagé ? Comment rejoindre la route si ce n’est par le passage piéton qui leur est pourtant interdit ? Ces ambiguïtés entretiennent avec succès les conflits cycles-piétons et ne tendent pas à faire reconnaître le vélo comme un moyen de transport à part entière.

En souhaitant qu’une solution puisse enfin être trouvée rapidement, je vous prie d’agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Nicolas Cailleux

Président de Roule & Co

Copie : Gilles Bernard – Thierry Billet – JM Brard